

PURICLIM

MOUSSE DÉSINFECTANTE CLIMATISATION

PRÉSENTATION

PURICLIM est un désinfectant à base d'ammonium quaternaire 2 à 3 fois plus efficace que les dérivés classiques.

PURICLIM est une mousse qui contient des tensioactifs non ioniques.

PURICLIM est soluble dans l'eau en toutes proportions.

En tant que mousse désinfectante, **PURICLIM** élimine les mauvaises odeurs générées par les micro-organismes.

PURICLIM a une efficacité bactéricide, levuricide et virucide en conditions de propreté.

DOMAINES D'APPLICATION

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, veuillez lire attentivement l'étiquette et les informations relatives au produit.

PURICLIM est recommandée pour la désinfection de toutes les surfaces dans les systèmes de climatisation.

PURICLIM agit dans les moindres interstices et élimine radicalement les particules polluées qui s'y trouvent.

En tant que mousse désinfectante, **PURICLIM** est utilisable pour les bactéries d'échanges thermiques chaud, froid, la climatisation automobile, les ventilo-convecteurs, les climatiseurs individuels...

MODE D'EMPLOI

- Stopper le fonctionnement de l'appareil.
- Agiter l'aérosol avant utilisation.
- Pulvériser directement dans les endroits à traiter.
- Laisser le produit pénétrer et agir. Remettre l'appareil en marche.
- L'aérosol est utilisable dans les positions : tête en haut et tête en bas.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Attention :

H229 – Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 – Provoque une irritation cutanée.

H319 – Provoque une sévère irritation des yeux.

TOUTES NOS FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SONT DISPONIBLES SUR SIMPLE DEMANDE

PURICLIM

CARACTÉRISTIQUES

Format du boîtier : 66x218
Matière : Alu
Capacité nominale : 650 ml
Volume net : 400 ml
Gaz propulseur : 1234ZE

Concentration des matières actives :

Chlorure de didécyl diméthyl ammonium (cas n° 7173-51-5) : 1.13 % m/m
N-(3-aminopropyl) -N-dodécylpropane-1,3-diamine (cas n° 2372- 82-9) : 0.04% m/m
Température maximale d'utilisation de la formule : 80°C

Substance active notifiée dans le cadre du règlement 528/2012 concernant les produits biocides.

STOCKAGE

Protéger du rayonnement solaire.
Craint le gel : ne pas le stocker à une température inférieure à 5°C.
Date d'expiration : 2 ans.

SÉCURITÉ

Cet aérosol est réservé à l'usage des professionnels.

Pictogramme de danger : SGH07



RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Ne dispose pas d'un Avis Technique. Ne se substitue pas aux règles de l'art et Documents Techniques Unifiés en vigueur. Des essais préalables sont recommandés afin de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants.

TOUTES NOS FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SONT DISPONIBLES SUR SIMPLE DEMANDE